



Tel 05.55.75.80.23

EXTRAIT**ARRETES du MAIRE**

VOIRIE

**Abattage d'arbres dans le
parc du Château**

Rue du Stade

Voie fermée
Le 24 octobre 2025Mise en place d'une
déviation

Affiché en Mairie le 21/10/2025

La Maire de la Commune de Nieul (Haute Vienne),

- Vu le Code de la Route, notamment les articles R411-5, R411-7, R411-8 et R412-30 ;
- Vu le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L113-1 et R113-1,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;
- Vu la demande faite par l'entreprise Des Racines aux Branches représentée par Sébastien GENEST située au 15, rue Charles Lindbergh – Parc d'Activités Océalim à Couzeix (87270), pour effectuer des travaux d'abattage d'arbres morts dans le Parc du Château

ARRETE :**ARTICLE 1**

A l'occasion de l'abattage des arbres morts dans le Parc du Château, la Rue du Stade sera fermée à la circulation.

Cette réglementation prend effet le **24 octobre 2025** toute la journée.

ARTICLE 2

Une déviation est mise en place par les voies suivantes « Route de Peygeard » et la « Rue de la Roche ».

ARTICLE 3

La signalisation correspondant aux prescriptions de l'article 1, sera mise en place, surveillée, entretenue et déposée par les soins et aux frais de l'entreprise Des Racines aux Branches représentée par Sébastien GENEST située au 15, rue Charles Lindbergh – Parc d'Activités Océalim à Couzeix (87270), conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8ème partie signalisation temporaire).

Pendant les périodes d'inactivité du chantier, notamment de nuit, les week-ends, les jours fériés et lorsque la chaussée n'est plus neutralisée, l'entreprise mettra en place le dispositif de signalisation défini à l'annexe N°1 (danger temporaire – obstacle sur accotements).

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- Les Brigades de Gendarmerie d'Aixe-sur-Vienne et Nieul,
- Conseil Départemental de la Haute-Vienne, service technique antenne de Nieul
- Service Dép. Incendie et Secours de la Haute-Vienne,
- L'entreprise Des Racines aux Branches

A Nieul, le 21 octobre 2025

Pour La Maire empêchée,

Jean-Luc RUAUD, Maire-Adjoint

